INQUIÉTUDES En Valais, 215 agriculteurs de montagne avec bétail âgés de 55 ans et plus n'ont pas de successeurs désignés. Exemple concret à Bovernier.

«Une perte pour la commune»

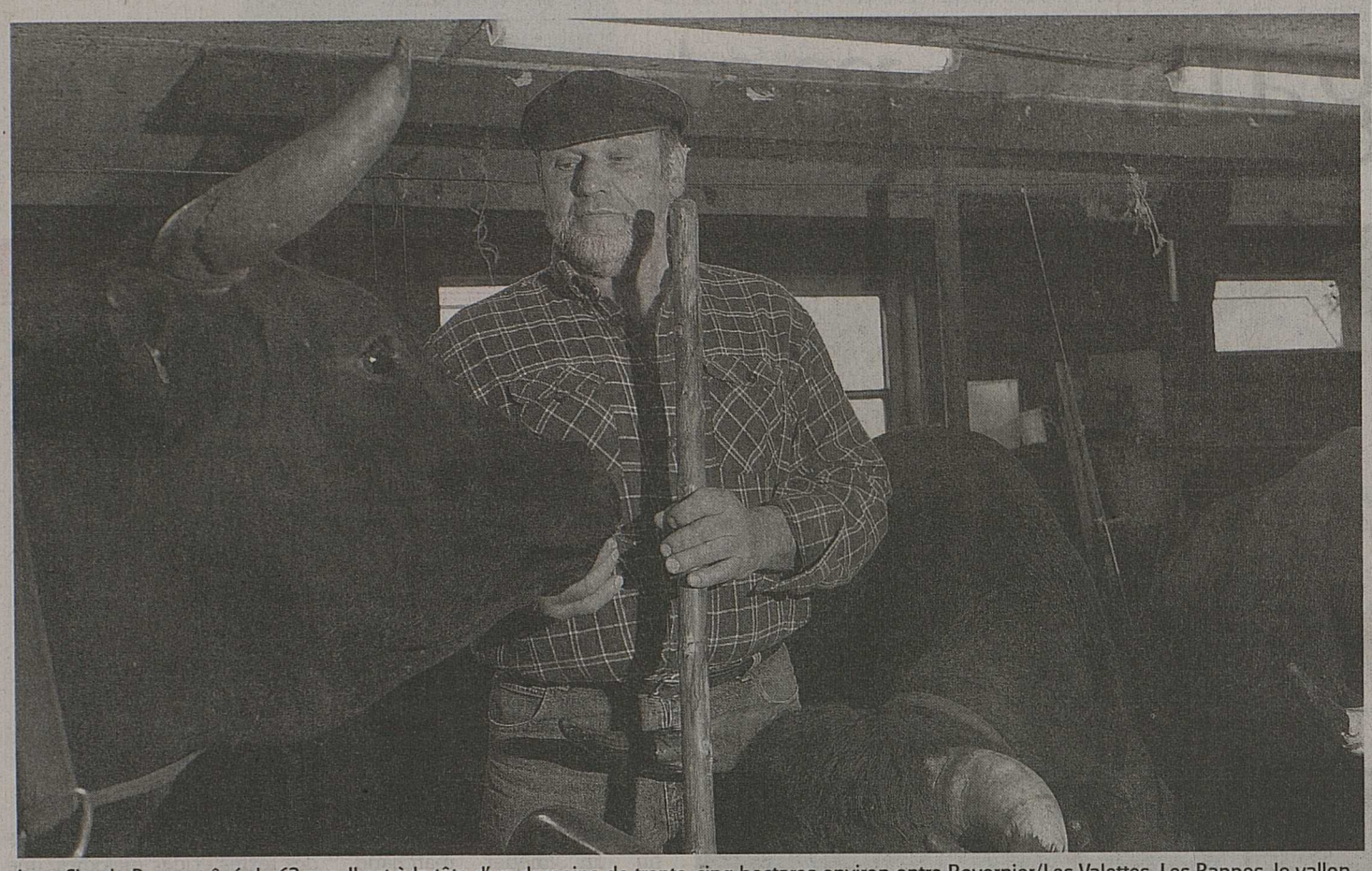

Jean-Claude Pont est âgé de 62 ans. Il est à la tête d'un domaine de trente-cinq hectares environ entre Bovernier/Les Valettes, Les Rappes, le vallon de Champex et les hauts de Trient. Pour lui, les choses sont on ne peut plus claires. S'il ne trouve personne pour reprendre son exploitation, il mettra la clef sous le paillasson, mais il se déclare prêt à discuter avec les organes étatiques compétents. [HOFMANN]

CHARLES MÉROZ

Agriculteur depuis plus de deux décennies – la construction des locaux de son exploitation remonte à 1988 – Jean-Claude Pont, 62 ans, domicilié au Sommet-des-Vignes, est à la tête d'un domaine de 35 hectares environ dans la région du coude du Rhône. Ses terres sont dispersées entre Bovernier/Les Valettes, Les Rappes, le vallon de Champex et l'alpage de l'Eudeï, à Trient. Au gré des saisons, son cheptel se compose d'une quinzaine de vaches de la race d'Hérens, d'une dizaine de génisses et de génissons, d'un taureau et d'une quinzaine de veaux. Dans trois ans, Jean-Claude Pont fera valoir son droit à la retraite. *«A 65 ans, on ne touche plus de subvention, c'est comme ça! J'ai trois filles. Aucune n'est intéressée à reprendre l'exploitation»*, souligne l'agriculteur de montagne, rencontré il y a peu dans sa ferme des Valettes, en aval des gorges du Durnand, à 750 mètres d'altitude. Cette situation est-elle de nature à l'empêcher de dormir? *«En ce qui me concerne, je réponds non! Ma position n'est en effet pas dramatique. Dans la mesure où je n'ai pas sollicité de soutien financier lors de la construction de mes installations, je n'ai pas de dette. Si je n'ai personne pour me succéder, je mettrai la clef sous la porte»*, résume notre interlocuteur.

Perte pour les communes

Si, à titre personnel, il n'en fait pas une idée fixe, Jean-Claude Pont estime néanmoins que *«ce serait une très bonne chose si l'exploitation pouvait poursuivre ses activités. Dans le cas contraire, ce serait une perte pour la ou les communes concernées, car je pense qu'un paysan de montagne tient une place essentielle, notamment en termes d'entretien des pâturages boisés et des alpages.»* Il se déclare donc ouvert à la discussion quant à une reprise du domaine par des forces jeunes. Un avis partagé par le président de la commune de Bovernier, Marcel Gay: *«C'est un souci de voir arriver Jean-Claude Pont au bout de son parcours professionnel. C'est un homme discret et efficace, un véritable homme de la terre qui s'occupe de son bétail avec passion et qui entretient le patrimoine avec soin. La commune espère évidemment qu'il trouvera un successeur.»*

De la valeur ajoutée

Mais quel est le regard de Jean-Claude Pont sur l'agriculture valaisanne? *«Nous traversons une passe délicate, mais je suis confiant sur le long terme»*, répond-il avant d'enchaîner: *«Les paysans de montagne n'ont aucun intérêt à concurrencer leurs collègues de la plaine. Il faut créer de la valeur ajoutée là où nous sommes efficaces. Pour moi, la race d'Hérens doit être le moteur de cette dynamique.»* Pour Jean-Claude Pont, les conditions d'existence des agriculteurs avec bétail ne sont actuellement pas optimales: *«D'un côté, le prix de la viande baisse et, de l'autre, les contraintes administratives et les exigences sont de plus en plus nombreuses. Taxes, contrôles, normes sont les termes le plus souvent utilisés. Il serait bon de trouver un meilleur équilibre.»* Dire qu'il tient en haute estime le projet de révision du système des paiements directs relève de l'euphémisme. Il émet ainsi de sérieux doutes sur les notions d'objectifs et de prestations à remplir, ainsi que sur la dimension écologique de la démarche en cours.

Lauréat du concours, le bureau d'architecture Bonnard & Woeffray a conçu une structure fonctionnelle et rationnelle, mais dotée d'ambiances différentes. (DR)

CONCOURS POUR LE CAAD DE SAXON

Les projets primés exposés

OLIVIER RAUSIS

Le Centre d'accueil pour adultes en difficulté (CAAD) à Saxon se dotera de nouveaux locaux d'ici à 2013. Un concours d'architecture, lancé par le CAAD, conjointement avec les Services cantonaux de l'action sociale et des bâtiments («Le Nouvelliste» du 26 janvier), a déterminé le nouveau visage de l'institution.

Le vainqueur du concours, qui a mis en lice sept projets, est le bureau d'architecture Bonnard & Woeffray à Monthey. Le jury, présidé par l'architecte cantonal Olivier Galletti, a tranché en faveur du projet «Mustang» dont la réalisation est estimée à 10 millions de francs. Si le Parlement donne son aval cet automne, les travaux pourraient débuter au printemps 2012 et le nouveau CAAD être opérationnel en été 2013.

Le projet primé propose de raser les locaux existants, trop obsolètes, et de construire un bâtiment orthogonal regroupant sous un seul toit tous les types de prises en charge du CAAD, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. L'accès au bâtiment se fera côté Saxon. A l'intérieur, un grand patio central fera office de lieu de vie. Autour de lui seront rassemblées les fonctions communes que sont les espaces de rencontre, repas et détente, lieu de socialisation ouvert, protégé et convivial. L'aile sud du bâtiment sera destinée aux fonctions d'administration, de soins et d'intendance, alors que l'aile nord abritera les ateliers d'occupation. Les espaces d'hébergement occuperont les étages, de manière horizontale pour les urgences sociales et les courts séjours, de manière verticale pour les trois appartements longs séjours. Les types de séjours sont ainsi naturellement séparés et clairement identifiés. A noter qu'une fois la construction de ce nouveau bâtiment – qui laisse la place pour des extensions futures - terminée, les anciens locaux du CAAD seront rasés.

Tous les projets présentés et primés sont exposés librement jusqu'au 19 mai à la maison communale de Saxon, durant les heures d'ouverture du bureau communal. Le vernissage, également ouvert au public, a lieu aujourd'hui, vendredi 6 mai, à 18 h.

DES EMPLOIS À LA CLEF

L'objectif du concours était de concevoir un projet de bâtiments conformes aux normes actuelles et aptes à répondre aux besoins du CAAD, avec une structure protectrice et sécurisante pour les personnes concernées. *«Le CAAD ne répond plus aux exigences en matière d'encadrement et d'accompagnement de personnes dépendantes»* souligne son directeur André Naudin. L'agrandissement des locaux permettra en outre d'accroître la capacité d'accueil de 22 à 55 résidents. Quant à l'équipe pluridisciplinaire de 18 personnes en poste aujourd'hui, elle sera doublée. Association de droit privé reconnue d'utilité publique, le CAAD prend en charge des hommes et des femmes, dès 18 ans, provenant de toute la Suisse romande. Ces personnes cumulent souvent divers troubles sévères. OR

MÉMENTO

DORÉNAZ
Contes forestiers. Samedi 7 mai, à 15 h à la Maison des contes et légendes, spectacle familial «Dans la forêt des contes» par Philippe Campiche. Infos: www.conteslegendes.ch.

FULLY
Journée du soleil. Samedi 7 mai, de 16 à 18 h, la commune de Fully vous convie à découvrir 20 installations solaires privées. Visites libres. A 18 h au collège de Saxé, rencontre sur le thème de l'énergie solaire. Infos sur: www.tagedersonne.ch/fr

SAILLON
Marché fête des mères. Samedi 7 mai, de 10 à 17 h au Garden Schwab Fleurs, marché artisanal et animations diverses.

2200 hectares touchés en Valais

AIDES ET CONSEILS Assurer l'avenir de l'agriculture dans toutes les régions de montagne constitue l'une des priorités du Service cantonal de l'agriculture à l'aube de PA 2017. *«L'objectif est d'anticiper l'évolution future de nos structures afin de prendre les mesures les plus pertinentes»*, explique le chef de service Gérald Dayer. Une analyse des 2588 exploitations de montagne détenant du bétail a été effectuée, qui a porté sur la présence ou non d'un successeur dans les exploitations dont les responsables sont âgés de 55 ans et plus.

Il ressort de cette enquête qu'en zone de montagne, les agriculteurs de 55 ans et plus représentent 30% des exploitations existantes et que ces mêmes agriculteurs y exploitent plus du quart de la surface agricole utile (SAU). *«Parmi ceux-ci, 57% n'auront pas de successeur, c'est une certitude, et ceci sans compter les exploitations ne bénéficiant pas de paiements directs»*, lâche Gérald Dayer qui observe que *«les surfaces travaillées par ces exploitations sans successeur sont d'environ 2200 hectares.»* Dans le Valais romand, 89 exploitations représentant 1028 hectares n'ont pas de successeur.

Pour Gérald Dayer, *«l'enjeu consiste à garantir l'exploitation future de ces 2200 hectares.»* Dans certaines régions, le chef de service perçoit un sérieux risque de disparition de l'agriculture avec les problèmes liés à l'entretien du territoire. *«Le travail entrepris a permis d'identifier ces régions. Des mesures seront mises en place afin d'assurer la présence de l'agriculture sur le territoire des communes concernées. Ces mesures devront être très souples pour s'adapter aux besoins de chaque contrée»*, indique-t-il avant de préciser: *«Elles peuvent notamment porter sur des aides à l'installation de nouveaux agriculteurs, sur des crédits spécifiques pour jeunes agriculteurs, des aides structurelles renforcées en cas d'investissement et un accompagnement accru en termes de formation et de conseils.»* CM

PUBLICITÉ